



Communiqué de Presse – 19 06 2024

## **Ages & Vie signe une collaboration avec Croix-Rouge Compétence pour permettre aux collaborateurs de ses maisons partagées d'obtenir un certificat de réalisation, avec l'objectif qu'ils soient tous certifiés avant fin 2025 par les équipes de Croix-Rouge Compétence.**

En complément du programme de formation interne qu'il déploie en permanence, Ages & Vie, filiale du groupe Clariane et pionnière des maisons partagées pour personnes âgées, poursuit ses actions en faveur de la professionnalisation et de la formation de ses collaborateurs en **s'engageant dans une collaboration avec la Croix-Rouge française, experte dans le domaine de la formation sanitaire et sociale depuis plus de 150 ans.**

En bénéficiant de l'expertise de Croix-Rouge Compétence et de la certification de réalisation individuelle qui sera délivrée, Ages & Vie souhaite offrir à ses collaborateurs des **outils supplémentaires** et leur apporter **une reconnaissance de leurs compétences**. Comme le souligne Catherine Jeantet, Directrice Générale d'Ages & Vie, « ces métiers demandent beaucoup d'exigence et de professionnalisme. C'est pourquoi il est essentiel d'aider nos équipes à maîtriser toutes les compétences permettant d'assurer un accompagnement de qualité auprès des personnes âgées qui ont choisi de vivre dans nos maisons partagées. »

### **Ce programme de certification de réalisation délivré par Croix-Rouge Compétence sera déployé en deux étapes :**

- dès juin 2024, il s'adressera aux maîtres et maîtresses de maison, ce qui représente au total 200 certifications. En maison partagée Ages & Vie, les maîtres et maîtresses de maison assurent les missions classiques d'auxiliaires de vie, veillent également à la bonne organisation des tâches quotidiennes et sont le lien privilégié avec les familles ;
- en 2025, le programme concernera l'ensemble des auxiliaires de vie de nos maisons partagées, avec au minimum 700 certifications additionnelles en 2025.

Le dispositif est constitué d'un programme de 8 heures de formation, avec l'accompagnement d'un tuteur de Croix-Rouge Compétence, et vise à évaluer le savoir-faire et les connaissances des collaborateurs. Il se conclut par une évaluation finale, avec la délivrance d'un certificat de réalisation de Croix-Rouge Compétence.

### **Le métier d'auxiliaire de vie en Maison partagée Ages & Vie**

Ages & Vie propose une solution originale pour les personnes âgées mais également pour ses collaborateurs. Être auxiliaire de vie en maison partagée permet en effet de bénéficier d'**un seul lieu d'intervention**, sans avoir à consacrer de temps de trajet entre plusieurs domiciles de personnes âgées. En étant sur place tout au long de la journée, les auxiliaires de vie bénéficient aussi d'une **polyvalence de missions**, de l'accompagnement individuel de la personne à la préparation des repas et aux temps d'animation et d'échanges conviviaux. Enfin, ils travaillent au sein d'une **équipe** ; à titre d'illustration, deux maisons partagées sur un même site bénéficient de l'accompagnement d'une équipe de 6 auxiliaires de vie en CDI temps plein. Les maîtres et maîtresses de maison, ainsi que leurs adjoints, vivent à l'étage avec leur famille dans des logements de fonction, pris en charge par Ages & Vie.

### **Ages & Vie en quelques chiffres**

La 1<sup>ère</sup> maison partagée Ages & Vie est née en 2008 en Franche-Comté.

Ages & Vie propose des maisons partagées pour 8 personnes âgées avec auxiliaires de vie sur place 7J/7.

Les personnes âgées sont pleinement chez elles dans un grand logement moderne et confortable dans lequel elles choisissent de vivre en colocation et bénéficient de l'accompagnement des auxiliaires de vie pour tous les gestes du quotidien devenus difficiles.

En juin 2024, Ages & Vie compte environ 346 colocations implantées dans 173 communes.

Ages & Vie accompagne près de 1 900 personnes âgées et emploie environ 1 300 collaborateurs.

**Contact presse** : Charlotte CRAIMET (06 44 51 70 02) ou [contact@agesetvie.com](mailto:contact@agesetvie.com) en cas d'indisponibilité.